

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 02/10/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241001-138223-DE-1-1

**Séance du mardi 1 octobre
2024
D-2024/268**

Date de mise en ligne : 04/10/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 1 octobre 2024, à 14h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H18 à 17H32

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15H43

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

**Soutien au sport de haut niveau. Accompagnement des clubs
ayant eu des athlètes médaillés aux Jeux Olympiques et
Paralympiques. Attribution de subventions. Autorisation de
signature**

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux souhaite soutenir la pérennisation et le développement des disciplines olympiques, notamment à l'issue des Jeux Olympiques de Paris au cours desquels 3 sportifs licenciés dans des clubs bordelais ont été médaillés.

Sportif médaillé aux Jeux Olympiques de Paris :

- Joris Daudet, licencié au Stade Bordelais BMX a obtenu la médaille d'Or dans la discipline BMX Race.

Sportifs médaillés aux Jeux Paralympiques de Paris :

- Laurent Chardard, licencié à Guyenne HandiNages a obtenu deux médailles de bronze dans la discipline natation, sur 50 m papillon et sur 100 m nage libre
- Damien Tokatlian, licencié à Estokad a obtenu la médaille de bronze dans la discipline escrime, en fleuret par équipe

Afin de récompenser et soutenir ces athlètes méritants, il est ainsi proposé d'attribuer à leur club d'affiliation :

- 6 000 € pour une médaille d'or
- 4 500 € pour médaille d'argent
- 3 000 € pour une médaille de bronze

Soit :

- 6 000 € au Stade Bordelais BMX, pour la médaille d'or de Joris Daudet
- 6 000 € à Guyenne HandiNages, pour les 2 médailles de bronze de Laurent Chardard
- 3 000 € à Estokad, pour la médaille de bronze de Damien Tokatlian

Par conséquent, il est demandé au Conseil Municipal de :

- Valider les attributions de subvention proposées ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document s'y rapportant et notamment les avenants aux conventions annuelles pour les associations percevant plus de 10 000 € d'aide municipale.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 1 octobre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Mathieu HAZOUARD